

E FOOT 38

PROCÈS VERBAL
N°492



SAISON 2020 - 2021



JOURNAL OFFICIEL
DU DISTRICT DE L'ISÈRE DE FOOTBALL



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE



TABLE DES MATIERES

Nos Partenaires



CETTE SEMAINE :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF	3
COMMISSION DES ARBITRES	6
COMMISSION DELEGATIONS	9
COM ETHIQUE ET PREVENTION	10
COMMISSION FEMININES	12
COMMISSION F.M.I.	13
COMMISSION FOOT ENTREPRISE	15
COMMISSION FUTSAL	18
COMMISSION DES REGLEMENTS	19
COMMISSION SPORTIVE ET COUPES	23
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS	25

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr

ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,
tiennent à présenter leurs très sincères condoléances

à la famille et au club de NOYAREY suite au **décès de Monsieur CAPIZZI François (Arbitre officiel du District de l'Isère)**

Seules quelques exceptions sont autorisées pour les acteurs du jeu (joueurs, arbitres, entraîneurs) dans le cadre de la rencontre officielle.



P.3

Assemblée Générale d'Hiver

Vœux des clubs

En prévision de l'Assemblée Générale d'Hiver du District et élective, qui aura lieu le **21 novembre 2020**.

Et en application de l'article 12.5.2 des statuts du District

Les propositions de modifications aux règlements du District et les questions diverses doivent parvenir au Comité de Direction au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Afin que ces questions, vœux, soient préalablement étudiés par la mission juridique nous vous remercions de les faire parvenir pour le **21 octobre au plus tard**.

TRESORERIE

FORFAIT GENERAL U20 D2

Amende 90 €

MOIRANS FC (FC du 22/09/2020)

FORFAIT GENERAL U 15 D3

Amende 68 €

GRESIVAUDAN AS (FG du 21/09/2020)

BAJATIERE (FG du 18/09/2020)

PONT DE CLAIX FC (FG du 20/09/2020)

FORFAIT GENERAL U13 NIV3

Amende 68 €

ST GEOIRE VALDAINE 2 (FG du 23/09/2020)

CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 15 SEPTEMBRE 2020

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se voit retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le **30 Septembre 2020**

549826 FUTSAL PONT DE CLAIX

664082 UMICORE FOOT

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	mmuffat-joly@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	jraymond@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr

SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CORRESPONDANCES

Transmises aux commissions :

DISCIPLINE : BENYETTOU ORIBI Sofiane – BOBILLOT Florian

REGLEMENTS : US CORBELIN – AS DOMARIN – US LA MURETTE



COMMISSION DES ARBITRES

Permanence du mardi 22 septembre 2020

Président : Joseph SABATINO

Secrétariat/rédaction : Aboubaker LALO

Présents : TREVISAN L, DETHOOR S, CARRETERO C, NASRI R, GUIRADO-PATRICO N. SOZET J.L, FARKAS L., F. YUKSEL

CARNET NOIR

La CDA a appris avec consternation la disparition de **Monsieur François CAPIZZI**, arbitre du District de l'Isère. La commission adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Remerciements – Stage Annuel du 19/09/2020

Le président de la CDA tient à remercier toutes les personnes présentes pour le succès et la bonne tenue du stage de début d'année au stade des Béthanie de Moirans.

Dans un contexte pandémique difficile, toutes les consignes sanitaires (port de masques, distanciation physiques) ont été scrupuleusement respectées par tous les arbitres et l'équipe d'encadrement.

- Aux contrôleurs, membres du district, membres de la CDA, arbitres pour leur investissement et leur implication tout au long de la matinée dédiée aux tests physiques.

- A la Mairie et au service des sports municipal pour la mise à disposition des installations.

Qu'ils en soient tous remerciés et trouvent ici toute l'expression de la gratitude de l'ensemble de la CDA.

DESIGNATIONS ADULTES – JEUNES DISTRICT :

Pour tout contact avec les désignateurs, merci de prendre en compte les renseignements suivants :

Catégorie	NOM Prénom	Email	Téléphone
D1-D2-AA District & Ligue	FARKAS Léo	Designation.isere@gmail.com	07.85.98.74.44
D3-D4-D5 & Féminines (District & Ligue)	NASRI Riad	Designation2.isere@gmail.com	06.17.14.62.03
Jeunes Ligue & U20 District	GUIRADO-PATRICO Nathan	Designateur-U20-38@outlook.fr	06.68.68.31.61
Jeunes U17 District	CUSANNO Stéphane	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com	06.46.41.36.44
Jeune U15 District	YUKSEL Ferdinand	designateur.U15.38@gmail.com	07.67.83.99.47

Foot Entreprises	AKYUREK Mustapha	Mustaky38@yahoo.fr	06.58.92.79.30
Futsal	GUIGON Florian	Clarisse.guigon@orange.fr	06.03.90.02.44

STAGE DE RATRAPAGE

Un stage du test de rattrapage est prévu le **11 novembre 2020** dans un lieu à définir.

Rappel du règlement intérieur de la CDA :

Les tests sont organisés en début de saison pour l'ensemble des arbitres. En cas d'échec ou d'absence, une séance de rattrapage est organisée.
Pour les catégories **D1 / D2 / AAD1** : En cas d'échec ou d'absence, une séance de rattrapage est organisée, et en cas de nouvel échec ou absence, l'arbitre sera déclassé à la suite du rattrapage suivant les performances réalisées à l'appréciation de la Commission.

Pour les catégories **D3** : En cas d'échec ou d'absence, une séance de rattrapage est organisée, et en cas de nouvel échec ou absence, l'arbitre sera déclassé.

Pour les autres catégories : En cas d'échec ou d'absence, une séance de rattrapage est organisée et en cas de nouvel échec, suivant les performances réalisées, la décision de laisser poursuivre ou non l'arbitrage est laissée à l'appréciation de la CDA avec à minima :

- **12 répétitions** effectuées
- **1^{ère} saison d'échec** : arbitrage en dernière série de district, pas de possibilité d'accession à la catégorie supérieure, 1 seul match par semaine
- **2^{ème} saison consécutive d'échec** : examen du dossier par la CDA

Pour les cas non prévus (absences, blessures, indisponibilités...) ne relevant pas du cas de force majeure, la commission examinera les situations individuelles des arbitres concernés au cas par cas. En tout état de cause, l'arbitre n'ayant pas satisfait aux obligations de sa catégorie à la suite de son deuxième essai ou à la date du dernier rattrapage lors de la saison en cours, sera automatiquement déclassé en catégorie inférieure.

➤ Pour les arbitres absents au stage du 19 septembre à Moirans, merci de fournir le plus rapidement un justificatif à l'attention de la CDA.

➤ *Un questionnaire de 20 questions en ligne vous a été envoyé. Merci de faire le nécessaire pour le compléter jusqu'au 26 septembre, délai de rigueur*

OBSERVATIONS

Les arbitres de ligue sont tenus d'effectuer 2 contrôles des arbitres de district.

OBSERVATIONS-TUTORAT JEUNES

Les arbitres D1, D2, AAD1 sont également tenus de faire deux observations en district ou cinq tutorats (100€ d'indemnités pour les 5 tutorats obligatoirement).

Merci de préciser vos desiderata à la CDA

Pour les arbitres jeunes n'ayant pas retiré leur écusson, merci de vous faire connaître auprès de la CDA

Sur indication du COMEX de la FFF, aucune désignation d'observateurs n'est possible pour le moment.

Rappel jeunes arbitres

Les indemnités des matchs ainsi que les reçus sont consultables et téléchargeables sur le site du district, onglet arbitrage.

RAPPEL : Suite à la mise en place d'un logiciel informatique concernant les désignations, il est impératif de saisir vos indisponibilités sur MyFFF 3 semaines avant la date.

COURRIERS DIVERS :

FFF / FOOT 2000 : Indisponibilités Arbitres/ Observateurs.

COURRIERS CLUBS

Seyssinet : en réponse à votre mail, les candidats doivent effectivement remplir un nouveau dossier pour la FIA programmée en octobre.

FC Voiron-Moirans : accord pour horaire, match U17 D2 du 26/09/2020 à 17h. Stade Plan Menu Est.

FC Bourg d'Oisans : pris note de votre courrier. Concerne la commission du statut de l'arbitrage.

St Lattier : lu et noté, demande arbitre match senior D5 Poule B du 27/09/2020 As-St-Lattier 2- Sassenage 3. Transmis au désignateur pour suite à donner dans la mesure des possibilités (sous-effectif en début de saison concernant les arbitres, forte possibilité de ne pas vous donner entière satisfaction).

AS Domarinoise : lu et noté, modification d'horaire de 16h à 18h45. Match U20 du 26/09/2020. Concerne la commission sportive.

COURRIERS ARBITRES

M. Mete : démission de la CDA. Pris note des motivations de votre décision. Remerciements pour services rendus à la cause de l'arbitrage.

C. Marce : candidature observateur saison 2020-2021

H. Hocine : transmis au désignateur concerné

M. Mérieux : transmis au désignateur concerné

E. Aksoye : candidature CAP ligue. Pris note.

F. Yuksel : Pris note des coordonnées (voir désignations)

M. Djeghdi : transmission des pièces manquantes en complément du dossier

S. Carrère : Le classement a été déjà établi fin saison 2019-2020 et ne peut être l'objet de changement.

A. Ferkane : certificat médical pour absence au stage des arbitres du 19/09/2020

N. Brioua : courrier pour absence au stage des arbitres du 19/09/2020

Z. Ben El Hadj : candidature observateur saison 2020-2021. Pris note

M.Gzadri : reçu fiche de renseignements arbitre 2020-2021

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.



COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2020

PRESIDENT : CICERON FABIEN - Portable : 06.33.54.57.25

PRESENTS : MM. BOULORD JEAN MARC, MONTMAYEUR MARC, HESNI MOHAMMED

Permanence Commission : **04.76.26.87.75** : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : l'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District **DOCUMENTS**, Trombinoscope des Délégués 2019-2020.

Communication pour les délégués :

Les délégués qui sont en D1 et D2 doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux » en précisant nom prénom et club

Mesures COVID pour les délégués

Il est demandé à tous les délégués de se déplacer avec leur masque et de respecter l'ensemble des gestes barrières ainsi que les mesures de distanciation sociales.

Les délégués doivent porter le masque dès leur arrivée au stade et le garder durant l'intégralité de la rencontre jusqu'à leur départ du stade

DESIGNATIONS :

Samedi 26 Septembre 2020				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
U17 D1	COTE SAINT ANDRE	USVO	MORE Claude	Caisse de Péréquation
U20 D2 Poule A	PONTCHARRA	SASSENAGE	HUGOT Daniel	Frais aux 2 Clubs

Dimanche 27 Septembre 2020				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
D1 Poule A	FC2A	LA MURETTE	AVETTAND Julien	Caisse de Péréquation
D1 Poule B	ESTRABLIN	MOS 3R 2	BOULORD Jean Marc	Caisse de Péréquation
D2 Poule A	VOREPPE	ISLE D ABEAU	DURAND Nicolas	Caisse de Péréquation
D3 Poule A	GRESIVAUDAN	CROLLES 2	EL RHAFARI Reda	Caisse de Péréquation
D3 Poule A	PAYS D ALLEVARD	USVO	GUEDOUAR Ridha	Caisse de Péréquation

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 22 Septembre 2020

Président M. MALLET

Présents : M. MONTMAYEUR, H GIROUD GARAMPON

COURRIER

Club ST ETIENNE DE CROSSEY : concernant votre liste de délégués, une réponse vous a été faite par mail

REUNION DE DEBUT DE SAISON

Le port du masque est obligatoire pour pouvoir participer à ces réunions

Conformément à l'Article 21Bis des Règlements Généraux du District, chaque équipe doit être représentée par son éducateur et un dirigeant licencié, en outre ces personnes devront avoir leur licence avec eux (Foot compagnon). Une vérification sera faite lors de l'émargement

Pour rappel, les clubs de D5 ayant leur équipe 1 évoluant dans cette division sont invités à participer à la réunion de leur choix

Les dates et lieu de ces réunions pour les équipes évoluant en D1, D2, D3 ET D4 sont les suivantes

Phase	Poule	Date		Club	Lieu	Adresse
D4	D	23/09/2020	19H	Ruy Montceau	Ruy Montceau	A la mairie, Salle de la Sallière ; 525 rue de la Sallière 38300 RUY.
D4	E	23/09/2020	19H	Eyzin St Sorlin	Eyzin St Sorlin	Salle Christian Arnaud à Eyzin Pinet

BONUS MALUS

RAPPEL SUR LE BONUS MALUS

Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus.....

Les clubs **peuvent contrôler régulièrement leurs** décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Listes reçues ce jour

Manival ; St Quentin sur Isère ; Beaucroissant ; Sud Isère ; Goncelin ; St Paul de Varces ; Notre dame de Mesage ; Tunisien SMH ; St Etienne de Crossey ; St Joseph de Rivière ; Pont de Claix. ; Charvieu, Izeaux ; La Tour St Clair ; Beauvoir-Royas ; Balmes NI ; St Lattier ; St Hilaire de la Cote ; Asieg ; Bourg Oisans ; Turcs de Grenoble ; Unifoot ; Lca Foot 38 ; Lauzes ; La Murette ; Pontcharra ; Tullins ; O.N .Dauphiné ; Cheyssieu ; St Georges de Commiers

Listes reçues mais non validées

Vourey foot ; Vourey Sport ; Fontaine ; Seyssins ; Oyeu ; Tignieu ; Dolomieu ; VerSau ; St Marcellin ; Liers ; St André Le Gaz ; Eybens ; La Bourbre ; Vareze ; Estrablin ; Vézeronce Huert ; Corbelin ; Pays Alleverd

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.

COMMISSION FEMININES

Réunion du Mardi 22 Septembre 2020

Rappel matchs et entrainement port obligatoire du masque

Le Port du masque est obligatoire à l'intérieur du Stade en tout lieu et à tout moment pour toutes les personnes (spectateur et personnel) à partir de 11 ans.

Seules quelques exceptions sont autorisées pour les acteurs du jeu (joueurs, arbitres, entraîneurs) dans le cadre de la rencontre officielle.

Président : Jacques Issartel

Présent : Thierry Truwant

Courriers : VOUREY , LAURA FOOT, GT NIVOLAS TOUR ST CLAIR, COLLINES, CESSIEU, NORD DAUPHINE, GROUPEMENT ARTAS CHARANTONNAY NORD DAUPHINE, CLAIX, MOIRANS, GRESIVAUDAN, MISTRAL, DISTRICT DE SAVOIE, GAPS

COMMISSION FEMININE ELARGIE

Suite au report de la plénière féminine en fin d'année, la CFE est reportée au 5 octobre à 19 h à Moirans (salle de réunion du stade)

PLENIERE FEMININES

Suite au protocole Covid 19, la PLENIERE FEMININES est reportée au mois de Juin 2021

CHAMPIONNAT U 18F à 11

Suite au C D, l'horaire légal de la catégorie U 18 F dimanche 10 h

Possibilité aux clubs de programmer les matches le samedi (articles 8-2, 8-3, 8-4

Attention aux périodes

CHAMPIONNAT U 18F à 8

Le calendrier sera sur le site en fin de semaine

Certaines équipes n'apparaissent pas dans la mesure où la vérification des licences n'a pas permis la validation de leur inscription

CHAMPIONNAT U 15F

Calendrier sur le site en fin de semaine

CHAMPIONNAT SENIORS A 11

MOIRANS : dimanche 10 h à domicile

CHAMPIONNAT SENIORS à 8

Certaines équipes n'apparaissent pas dans la mesure où la vérification des licences n'a pas permis la validation de leur inscription.

Le Président J. Issartel
06 34 87 23 55

3. MOTS DE PASSE

ATTENTION => Les mots de passe de l'ensemble des utilisateurs Footclubs / FMI ont été réinitialisés.

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit donc avoir vérifié la validité de son mot de passe **avant le jour J** :

Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)

Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

4. PRÉPARATION DES ÉQUIPES

L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT**.

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard

Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

5. RÉCUPÉRATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNÉES DU MATCH

UNIQUEMENT L'ÉQUIPE RECEVANTE

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**.

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

Pour les matchs du samedi => entre le vendredi 22 heures et le samedi 10 heures impérativement, puis désactiver le wifi

Pour les matchs du dimanche => => entre le samedi 22 heures et le dimanche 10 heures impérativement, puis désactiver le wifi

IMPORTANT :

- L'équipe recevante est en charge de la FMI c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.
- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

En cas de match non joué (forfait ou report de match), la F.M.I. doit être faite le jour même. Impossible de la faire le lendemain.

La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant le lundi 13 h 00

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

Réunion du mardi 22 septembre 2020 – PV 492

Présents : Farid EL MASSOUDI - Patrick MONIER.

Rappel matches et entraînement port obligatoire du masque

Le Port du masque est obligatoire à l'intérieur du Stade en tout lieu et à tout moment pour toutes les personnes (spectateur et personnel) à partir de 11 ans.

Seules quelques exceptions sont autorisées pour les acteurs du jeu (joueurs, arbitres, entraîneurs) dans le cadre de la rencontre officielle.

CORRESPONDANCE

Courriel CFE (Commission Foot Entreprise) : foot-entreprise@isere.fff.fr

12. GSE : noté (réunion).

13. Ville de Grenoble : noté (créneaux terrains).

14. GSE : noté (coupe nationale).

REUNION D'AVANT SAISON, Compte rendu

La réunion d'avant saison s'est déroulée mercredi 16/09/2020 à 19h00 au siège du District.

Participants : accueil et tour de table des participants.

Représentants présents : Farid EL MASSOUDI, Janick LOUIS, Patrick MONIER.

Représentants excusés : Dominique BOENIGEN (Ville de Grenoble), Jean-Marc BOULORD (Commission des Règlements).

Clubs présents : Air Liquide, ASCEA/ST, ASIEG, ASPTT Grenoble, Belledonne, Bilieu, Eybens, Fasson, Fontaine Les Iles, Jarrie-Champ, Métropolitains, Saint-Cassien, Saint-Martin d'Hères, Touvet-Terrasse.

Clubs excusés : Abbaye, Deux Rochers, GSE, Saint-Martin d'Uriage, Saint-Paul-de-Varces.

Contexte COVID 19 : rappel des mesures sanitaires obligatoires, présentation des licences avant chaque rencontre et émargement bordereau Covid, informations sur le site du district, remise du protocole sanitaire de la Ville de Grenoble,

Lien district Covid-19 : <https://isere.fff.fr/documents/?cid=80&sid=9&scid=243&sscid=-1&pid=0>.

Question : précision nombre cas Covid foot à 8 pour report ?

Bilan 2019-2020 : saison interrompue en mars 2020, à noter eu de match reportés

Calendrier : début des compétitions le 05/10/2020.

Coupes : aucune coupe de l'Isère cette saison.

Coupe Nationale : Air Liquide, Belledonne et GSE engagées, 1er tour le 26/09/2020. 2 double-licences maximum sur la FM (feuille de match)

Championnat à 11 entreprise : 8 équipes engagées, 1 poule de 8, puis 2 poules de 4.

Championnat senior à 8 et entreprise : compte-tenu des engagements, 2 poules de 9 équipes. Poule D1 : Fasson maintenu, Abbaye et Bilieu promus. Poule D2 : engagements de ASIEG, Saint-Cassien et Touvet-Terrasse 2, 9 équipes à ce jour.

Saisie des résultats : envoi des FM par scan à foot-entreprise@isere.fff.fr ou à district@isere.fff.fr, saisie du résultat sur FootClubs.

Quelques rappels : date à corriger si différente de celle de la FM, délai réglementaire de 48 heures pour envoi FM et saisie résultat.

Arbitrage : rappel des bonnes pratiques (prévenir arbitre confirmation ou annulation match).

Terrains : rappel des bonnes pratiques (prévenir Ville de Grenoble si annulation match à Bachelard, Espagnac ou Argoues).

Fair-play : système d'attribution reconduit.

AG d'Hiver du 21/11/2020 : participation obligatoire de tous les clubs (élection du Comité de Direction).

Correspondants et correspondance : liste des correspondants 2019-2020 disponible sur le site du district. Mise à jour 2020-2021 prochainement. Rappel lien 2019-2020 : <https://isere.fff.fr/wp-content/uploads/sites/102/2020/01/Correspondants-Foot-Entreprise-2019-2020.pdf>.

Questions diverses :

- Quel est le nombre de cas Covid pour un report de match foot à 8 ?
- Possibilité de jouer match coupe nationale le 05/10/2020 ?
- Fanions ?
- Faut-il envoyer la FM par courrier postal si elle a été envoyée par scan ?
- Frais de mutations ?

Pot de l'amitié : exceptionnellement annulé pour cause de Covid-19.

NOTES AUX CLUBS

Attente confirmation d'engagement : Air Liquide 2, Turcs de Grenoble.

COUPE NATIONALE

Tour 1, B. VRS (Vernet Rectification Service) Firminy (42) - AIR LIQUIDE (38).

Samedi 03/10/2020. Firminy.

FOOT ENTREPRISE A 11, D1

Equipes engagées : Air Liquide, ASPTT 1 La Poste, ASPTT 2 ST, ASPTT 3 Sifac, Belledonne, CEA 1 ST, CEA 2 Grenoble et GSE.

Calendrier : J01) 05/10/2020. J02) 12/10/2020. J03) 02/11/2020. J04) 09/11/2020. J05) 16/11/2020. J06) 23/11/2020. J07) 07/12/2020. J08) 14/12/2020. J09) 25/01/2021. J10) 01/02/2021. J11) 22/02/2021. J12) 08/03/2021. J13) 15/03/2021. J14) 29/03/2021.

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

En raison des tours de coupe nationale, les matches ASPTT 1 La Poste vs Air Liquide et Air Liquide vs GSE sont reportés.

J01. GSE – CEA 1 ST.

Lundi 05/10/2020, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

J01. ASPTT 2 ST – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 05/10/2020, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

J01. ASPTT 1 – Air Liquide.

Lundi 19/10/2020, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

J01. CEA 2 Grenoble – Belledonne.

Lundi 05/10/2020, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J02. Air Liquide – GSE.

Lundi 30/11/2020, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

J02. ASPTT 3 Sifac – CEA 2 Grenoble.

Lundi 12/10/2020, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

J02. CEA 1 ST – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 12/10/2020, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J02. Belledonne – ASPTT 2 ST.

Lundi 12/10/2020, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

FOOT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE

Composition de la poule D1 : 1 poule de 10, matches aller/retour. 9 équipes engagées : Abbaye, Bilieu, Deux Rochers 1, Eybens, Fasson, Jarrie-Champ, Métropolitains, Saint-Martin d'Hères, Saint-Martin Uriage et 1 exempt (Exempt 1).

Composition de la poule D2 : 1 poule de 10, matches aller/retour. 9 équipes engagées : ASIEG, Deux Rochers 2, Fontaine Les Iles, Saint-Cassien, Saint-Martin d'Uriage 2, Saint-Paul-de-Varces, Touvet-Terrasse 1, Touvet-Terrasse 2, Umicore Foot et 1 exempt (Exempt 1).

Calendrier championnats D1 et D2 : J01) 05/10/2020. J02) 12/10/2020. J03) 02/11/2020. J04) 09/11/2020. J05) 16/11/2020. J06) 23/11/2020. J07) 30/11/2020. J08) 07/12/2020. J09) 14/12/2020. J10) 25/01/2021. J11) 01/02/2021. J12) 22/02/2021. J13) 08/03/2021. J14) 15/03/2021. J15) 29/03/2021. J16) 26/04/2021. J17) 03/05/2021. J18) 17/05/2021.

Rappel : les dates indiquées sur les feuilles de match correspondront aux dates du jeudi (correction date sur FM si match autre jour que jeudi).

FOOT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Matches à jouer semaine du 05 au 08/10/2019

J01. Bilieu – Deux Rochers 1.
J01. Abbaye – Saint-Martin d'Hères.
J01. Saint-Martin d'Uriage 1 – Jarrie-Champ.
J01. Eybens – Fasson.
J01. Exempt : Métropolitains.



J02. Métropolitains – Abbaye.

Lundi 12/10/2020, 20h00. Gaston Bachelard, Grenoble.

Matches à jouer semaine du 12 au 15/10/2019

J02. Jarrie-Champ – Bilieu.
J02. Deux Rochers 1 – Eybens.
J02. Fasson – Saint-Martin d'Uriage 1.
J02. Exempt : Saint-Martin d'Hères.



FOOT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D2

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Matches à jouer semaine du 05 au 08/10/2019

J01. Deux Rochers 2 – Touvet-Terrasse 2.
J01. Touvet-Terrasse 1 – ASIEG.
J01. Saint-Paul-de-Varces – Saint-Martin d'Uriage 2.
J01. Saint-Cassien – Fontaine Les Iles.
J01. Exempt : Umicore.

J02. ASIEG – Umicore.

Lundi 12/10/2020, 20h00. Gaston Bachelard, Grenoble.

Matches à jouer semaine du 12 au 15/10/2019

J02. Saint-Martin d'Uriage 2 – Deux Rochers 2.
J02. Touvet-Terrasse 2 – Saint-Cassien.
J02. Fontaine Les Iles – Saint-Paul-de-Varces.
J02. Exempt : Touvet-Terrasse 1.



COMMISSION FUTSAL

REUNION DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2020

Présents : MM. CARRETERO C – LOUIS J. - MM. GELMO B

Excusé(e)s : Mme MUFFAT-JOLY M.J. – SUEUR P.

Rappel matchs et entrainement port obligatoire du masque

Le Port du masque est obligatoire à l'intérieur du Stade en tout lieu et à tout moment pour toutes les personnes (spectateur et personnel) à partir de 11 ans.

Seules quelques exceptions sont autorisées pour les acteurs du jeu (joueurs, arbitres, entraîneurs) dans le cadre de la rencontre officielle.

➤ La Commission Futsal rappelle aux clubs qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

INFOS

A partir de cette année, la Commission des Règlements vérifiera toutes les feuilles de match afin de vérifier la présence du nombre de joueurs BRULE (Joueur évoluant en équipe supérieure).

Pour toutes les équipes évoluant le lundi soir les rencontres auront lieu le lendemain de la date figurant au calendrier et pourront peut-être effectuer deux rencontres la même semaine. (Exemple J 1 le lundi 5 / 10 / 2020, J 2 la rencontre pourra avoir lieu à partir du vendredi 9 / 10 / 2020).

La Commission rappelle qu'elle ne répond pas au mail personnel.

Module initiation Futsal les 28 et 29/11/2020.

Inscriptions en ligne sur le site du DIF.

Concernant la formation arbitres Futsal il faut vous rapprocher de la Ligue qui gère cette formation : formations@lau-rafoot.fff.fr

COURRIER : CROLLES BERNIN : inscription d'une équipe sénior en D2.(remplace non affecté 10).

D1 et D2 :

Réunion plénière au DIF en raison du COVID (date à définir dans le courant de la saison) un mail vous sera envoyé pour les informations en notre possession.

Reprise des championnats :

D1 :

J 1 :

PAYS VOIRONNAIS / AS FONTAINE gymnase LAFAILLE le samedi 3 / 10 / 2020 à 19h (à confirmer)

RC Alpin Futsal 2 / Futsal Pont de CLAIX gymnase le VERGERON le dimanche 4 / 10 / 2020 à 18h30

JOGA 2 / L'ARBRE DE VIE gymnase jour et heure à confirmer.

MISTRAL GRENOBLE / Futsal PICASSO gymnase AMPERE le vendredi 2 / 10 / 2020 à 20h30

D2 :

J 1 :

ESPOIR Futsal 38 (2) / NUXERETE Fs 38 (2) gymnase municipal dimanche 4 / 10 / 2020 à 14h

Futsal O.RIVOIS (2) / Futsal PICASSO (2) gymnase lieu jour et heure à confirmer

Futsal des GEANTS (2) / MISTRAL GRENOBLE (2) gymnase J.P. MOTTE le samedi 3 / 10 / 2020 à 16 h.

Futsal MARTINEROIS (1) / CROLLES Bernin gymnase Colette BESSON le lundi 5 / 10 / 2020 à 21h



COMMISSION DES REGLEMENTS

REUNION DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2020

Présents : M. BOULORD,

Absents excusés : Mme BLANC MM. ROBIN, REPELLIN, HUGOT, GALLIN, BONO

COURRIERS

BEAUREPAIRE : vous demandez une entente U17. Vous n'avez pas engagé d'équipe. Merci de faire le nécessaire.

Comment désigner un arbitre en l'absence de l'arbitre officiel

Arbitres et arbitres assistants

49-3 des R.G du District Isère Football

Sous peine de match perdu, une équipe ne peut refuser de jouer en prétextant l'absence de l'arbitre officiel désigné.

Un tirage au sort désigne l'arbitre qui officie en lieu et place du défaillant selon les priorités suivantes :

- 1) Arbitres officiels présents sur le terrain et n'appartenant à aucun des 2 clubs en présence.
- 2) Arbitres officiels présents sur le terrain et appartenant aux clubs en présence.
- 3) Arbitres auxiliaires, c'est -à- dire licenciés de club ayant validé annuellement une formation dispensée par le District Isère Football.
- 4) Dirigeant ou joueur des clubs en présence.

L'arbitre désigné par tirage au sort a les mêmes droits et les mêmes devoirs qu'un arbitre officiel.
Le non-respect, par le club fautif, de l'ordre de priorité entraîne la perte du match par pénalité.

EDUCATEURS D1 -D2

RAPPELS à tous les clubs

Art. 21-1-b et 21-2-2-b des R.G. du District Isère Football : obligations concernant l'éducateur:

Les clubs de cette division doivent déclarer un éducateur fédéral titulaire au minimum du CFF3 (ou de ses anciennes appellations) comme éducateur principal dans footclubs avant le premier match de championnat.

Celui-ci doit avoir une licence d'éducateur fédéral ou une licence technique.

Cet éducateur fédéral doit être présent physiquement sur le banc de touche, à tous les matchs de championnat, lorsqu'il n'est pas joueur.

Les clubs accédant à cette division peuvent être autorisés, sur demande auprès du District, à ne pas utiliser durant la première saison d'accession, les services d'un éducateur fédéral diplômé, mais de la personne qui a fait monter l'équipe.

Cette dérogation n'est valable qu'une saison. La saison suivante, l'équipe devra obligatoirement disposer d'un éducateur fédéral diplômé au minimum CFF3 dès la première rencontre de championnat.

Le club peut procéder au remplacement de l'éducateur fédéral désigné par un éducateur fédéral titulaire au minimum du diplôme CFF3 (ou de ses anciennes appellations). Il doit préalablement avertir le District. Cet éducateur fédéral doit figurer sur la feuille de match et être présent physiquement sur le banc de touche à chacun de ces matchs, lorsqu'il n'est pas joueur.

Ci-dessous le tableau par catégorie, poule et club des éducateurs déclarés dans footclubs :

D1-A			D1-B		
CLUBS	NOM-PRENOM DE L'EDUCATEUR		CLUBS	NOM-PRENOM DE L'EDUCATEUR	
ASIEG	BRAZANE	Sofiane	CHARVIEU-CHAVAGNEUX 2	ALAIMO	Raphaël
BALME NORD ISERE	MAMAN	Bernard	CROLLES	AVELINE	Nicolas
EYBENS 2	BOUNOUARA	Douadi	ECHIROLLES 3	LAOUAR	Houcine
FC 2A	DJELLAL	Djamal	ESTRABLIN	IFOUZAR	Zakari
GIERES 2	MECCA	Gaetan	FORMAFOOT	BRIET	Loïc
LA MURETTE	MARTIN	Cyril	JARRIE-CHAMP	MENDESS	Ahmed
LA TOUR-ST CLAIR	BRON	Mickaël	LA COTE ST ANDRE 2	HAYOUNE	Karim
LE VERSOUD	LAJLAR	Jeremy	MOS TROIS RIVIERES 2	BELAGRA	Miloud
SASSENAGE	COLOMBANI	Thibault	NIVOLAS		
ST ANDRE LE GAZ	CLEMENT	Jean Baptiste	REVENTIN	LEFEVRE	David
ST CASSIEN	GALLOIS	Quentin	ST MARTIN D'HERES	DJEBBOUR	David
VALLEE DE LA GRESSE 2	ZAMBITO	Gaetan	ST MAURICE L'EXIL	VIRIEUX	Rodolphe
VILLENEUVE			VALLEE DU GUIERS 2	HUMBERT	Maxence
			VEZERONCE-HUERT	TERRASSON	Ludovic

D2-A			D2-B			D2-C		
CLUBS	NOM-PRENOM DE L'EDUCATEUR		CLUBS	NOM-PRENOM DE L'EDUCATEUR		CLUBS	NOM-PRENOM DE L'EDUCATEUR	
BILIEU	BLANCHET	Sébastien	C.V.L.38	EHRET	Alexandre	ARTAS CH.	GALLIEN	Arnaud
ISLE D'ABEAU	BERBER	Ferdi	CHABONS	VIAL	Sébastien	ASIEG 2	MACHE-FERT	Denis
LES AVE-NIERES	PHILIBERT	Benoit	LA SURE	BRAULT	Pierre	COLLINES		
MANIVAL 2	EL HABBAS	Mustapha	MOS3R 3	FRANCE	Patrick	CORBELIN	BER-THET	Stéphane
NOYAREY	HAIRABEDIAN	Julien	O.N.D.2	ROUX	Stephane	CREYS-MO-RESTEL	FAVERO	Stéphane
PONT-CHARRA	AHANGA	Tshenge	RACHAIS 2	DI TOM-MASO	Alain	DOLOMIEU	ADAM	Jean Pierre
RIVES	POLICAND	Christophe	RO-CLAIX			DOMENE	CUYNAT	Christophe
ST CAS-SIEN 2	ORIOLE	LUCAS	RUY MONT-CEAU	MAREY	Christophe	FARAMANS		
ST MARTIN D HERES 2	WARRAK	Samir	SASSE-NAGE 2	LAZZARI	Anthony	LAUZES	CAMPOS	Joao Pierre
SUD ISERE	LEGALL	Guillaume	SEYSSINS 2	HACHANI	Habib	ST MARCEL-LIN 2		
U.O.P.	DJEGH-MOUNE	Fayçal	TULLINS	TOBBI	Nabile	TUNISIENS SMH	KACI	Hassene
VOREPPE	BENABOURA	Havid	UNIFOOT	MOUKNI	Abdallah	VILLEFONTAINE	LAS-SOURCE	Karl

ENTENTES

N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire
U20				
1.20	C.A. GONCELIN	A.S. GRESIVAUDAN		C.A. GONCELIN
2.20	E.C.B.F.	E. FOOT des ETANGS		E.C.B.F.
3.20	OL. NORD-DAUPHINE	ARTAS-CHARANTONNAY	BEAUVOIR ROYAS	OL NORD-DAUPHINE
U 17				
1.17	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C BALMES N.I.
2.17	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E.C.B.F.
3.17	ARTAS-CHARANTONNAY	OL NORD-DAUPHINE	BEAUVOIR ROYAS	ARTAS-CHARANTONNAY
4.17	CASSOLARD PASSA-GEOIS	F.C VIRIEU-VALONDRAS		CASSOLARD PASSA-GEOIS
5.17	E.S. IZEAUX	F.C. BREZINS	RIVES SPORTS	E.S. IZEAUX
6.17	O. COMMELLE	F.C LIERS	C.S. FARAMANS	O. COMMELLE
7.17	MJC FOOT ST HILAIRE	ST SIMEON		MJC FOOT ST HILAIRE

8.17	U.S BEAUREPAIRE	FORMAFOOT B.V.	U.S. THODURE	U.S BEAUREPAIRE
U15				
1.15	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C BALMES N.I.
2.15	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E.C.B.F.
3.15	OL. NORD-DAUPHINE	ARTAS-CHARANTONNAY	BEAUVOIR ROYAS	OL. NORD-DAUPHINE
4.15	ST CHABONS	A.S OYEU		ST CHABONS
5.15	CASSOLARD PASSA-GEOIS	F.C VIRIEU-VALONDRAS		CASSOLARD PASSA-GEOIS
6.15	F.C LIERS	O. COMMELLE		F.C LIERS
7.15	U.S BEAUREPAIRE	U.S. THODURE		U.S BEAUREPAIRE
8.15	F.C. BREZINS	E.S. IZEAUX		F.C. BREZINS
9.15	MJC FOOT ST HILAIRE	ST SIMEON		MJC FOOT ST HILAIRE
U13				
1.13	ST CHABONS	A.S OYEU		ST CHABONS
2.13	BEAUVOIR ROYAS	ARTAS-CHARANTONNAY		BEAUVOIR ROYAS
3.13	C.S. FARAMANS	O. COMMELLE		C.S. FARAMANS
4.13	F.C. MEYRIE	A.S. SEREZIN		F.C. MEYRIE
5.13	F.C VIRIEU-VALONDRAS	CASSOLARD PASSA-GEOIS		F.C VIRIEU-VALONDRAS
6.13	E.S. PIERRE CHATEL	U.S. VALMONTTOISE		E.S. PIERRE CHATEL
7.13	FORMAFOOT B.V.	U.S. THODURE		FORMAFOOT B.V.
U11-U10				
1.11	ST CHABONS	A.S OYEU		A.S OYEU
2.11	C.A. GONCELIN	1,2,3 BOUGE		C.A. GONCELIN
3.11	F.C. MEYRIE	A.S. SEREZIN		F.C. MEYRIE
4.11	U.S. CORBELIN	O. LES AVENIERES		U.S. CORBELIN
5.11	E.S. PIERRE CHATEL	U.S. VALMONTTOISE		E.S. PIERRE CHATEL
6.11	FORMAFOOT B.V.	U.S. THODURE		FORMAFOOT B.V.
U18 F				
U18.1F	VALLEE DU GUIERS F.C.	A.S. VEZERONCE HUERT		VALLEE DU GUIERS F.C.
FEMININES à 8 SENIORS				
1.SF8	A.S.F. BOURBRE	U.S. PONTOISE		A.S.F. BOURBRE
2.SF8	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C. LAUZES
FEMININES à 11 SENIORS				
1.SF	A.S.F. BOURBRE	U.S. PONTOISE		A.S.F. BOURBRE
2.SF	VOUREY SPORTS	VOUREY FOOT		VOUREY SPORTS
3.SF	FORMAFOOT B.V.	F.C. BREZINS		FORMAFOOT B.V.

VETERANS				
1.V	E.S. IZEAUX	V.F.C. SILLANS		E.S. IZEAUX

TERRAINS SUSPENDUS :

- **Club : VOREPPE**

Le match U17 – D2 – POULE A contre le RACHAIS du 3/10/20230 se jouera à St Ismier, terrain synthétique à 14H.

PRESIDENT Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

COMMISSION SPORTIVE ET COUPES

Réunion du 22 SEPTEMBRE 2020

Présents : A. Brault / G.Bouat / B.Buosi / A. Remli / C. Maugiron / D. Guillard / M. Vachetta.

Excusé : D. Marchal.

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

Rappel matchs et entrainement port obligatoire du masque

Le Port du masque est obligatoire à l'intérieur du Stade en tout lieu et à tout moment pour toutes les personnes (spectateur et personnel) à partir de 11 ans.

Seules quelques exceptions sont autorisées pour les acteurs du jeu (joueurs, arbitres, entraîneurs) dans le cadre de la rencontre officielle.

U10 /11

Suite aux demandes de changement de plusieurs clubs et des retardataires, les poules U10-U11 seront de nouveau sur le site ce Vendredi.

Je vous laisse le soin de prendre note des changements.

Responsable : **Claude MAUGIRON**, tél : 07.77.20.71.86.

U13

Niveau 2 poule D : incorporer ABBAYE 1, supprimer SURIEUX 1.

Niveau 3 poule E : incorporer SURIEUX 1, supprimer ABBAYE 1.

Niveau 3 poule P : incorporer VINAY 3.

Niveau 3 poule S : incorporer ST ANDRE LE GUAZ 3.

Niveau 3 poule C : supprimer MANIVAL 5.

Responsable : **Daniel GUILLARD**, tél : 06.87.34.22.88

U15

Courrier clubs : Pont de Claix, Grésivaudan, Bajatière, St Martin d'Hères.

D3 Poule A : Forfait général de l'AS Grésivaudan après parution des calendriers.

D3 Poule B : Forfait général de la Bajatière Grenoble après parution des calendriers.

D3 Poule D : Forfait général de Pont de Claix après parution des calendriers.

D3 Poule A : Inscription de St Martin d'Hères 3 en lieu et place de l'exempt 6.

Responsable **B. BUOSI**, tél : 06.74.25.85.94.

U17

D3 : IZEAUX / ECBF et Abbaye / Pontcharra sont reportés au 03 Octobre.

BAJATIERE est incorporé en poule D.

Courrier de la Côte St André : Pour jouer le dimanche, il vous faut impérativement l'accord du club adverse.

Mail de Villeneuve : Votre nombre de licenciés en U17 étant insuffisant pour l'instant et pour deux équipes, nous ne pouvons valider l'engagement d'une seconde équipe.

Responsable : **DAN MARCHAL**, Tel : 06.24.79.26.38

U20

D2 Poule A : Moirans, forfait général

De ce fait la poule passe de 13 à 12 équipes. Ceci entraine la refonte du calendrier. La 1° journée reste à l'identique à l'exception du match St Martin d'Hères / Goncelin qui sera reprogrammé à une date ultérieure.

Responsable **G.BOUAT**, tél : 06.08.33.54.49.

SENIORS

AGNIN : Mail non pris en compte, car n'est pas envoyé par la boîte mail officielle du club.

VAREZE : Votre équipe 4 est inscrite en D5 poule F.

US ST GEORGOISE : Vous avez sur le site du district « documents » un onglet COVID avec les formalités à respecter en cas de contamination, à partir de combien de cas avérés peut-on demander le report des rencontres, que faut-il envoyer au district

Prenez soin de lire ce document svp.

Responsable. **Michel VACHETTA**, tél : 06.25.25.31.32.

VETERANS

La composition des poules ainsi que le calendrier des rencontres sont consultable sur le site du district de l'Isère dès la fin de cette semaine.

Responsable : **Amar REMLI**, tél : 06.28.32.60.35.

Le Président

Michel VACHETTA

STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

PLANNING WEEK-END

Du vendredi 2 octobre 2020 au dimanche 4 octobre 2020

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOT-BALL (SYNTHE.)

samedi 3 octobre 2020
Plateau U11 AJAT VILLENEUVE/
ES MANIVAL/FC ÉCHIROLLES à 10h30
Match U15 D2 AJAT VILLENEUVE/
OC EYBENS 3 à 14h00

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 3 octobre 2020
Plateau U10 FC2A/FC 2 ROCHERS/
FC ECHIROLLES à 10h30
Match U13 FC2A 3/FC ST MARTIN D'HÉRES à 13h30
Match U13 FC2A 2/OC EYBENS à 13h30

STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)

samedi 3 octobre 2020
Match U13 ASIEG/USVO 3 à 13h30

STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)

samedi 3 octobre 2020
Plateau U10-U11 FC MISTRAL/USVO 2/
AS BAJATIÈRE à 10h30
Plateau U10 FC MISTRAL/ES RACHAIS/
ES MANIVAL à 10h30
Match U13 FC MISTRAL 3/FC SEYSSINS 2 à 13h30
Match U13 FC MISTRAL/
FC ST MARTIN D'URIAGE à 13h30
Match U15 D3 FC MISTRAL 2/USVO 2 à 15h30

dimanche 4 octobre 2020

Match seniors D2
ASIEG 2/TUNISIENS SMH à 12h30
Match seniors D1
ASIEG/US GIÈRES 2 à 15h30

STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)

samedi 3 octobre 2020
Plateau U10 US ABBAYE/UOP/
AC SEYSSINET 2 à 10h30
Match U13 US ABBAYE 2/GF38 5 à 13h30
Match U13 US ABBAYE/AS BAJATIÈRE à 13h30

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTHE)

samedi 3 octobre 2020
Match U13 GF38 2/ES MANIVAL à 13h30
Match U13 GF38/FC ÉCHIROLLES 2 à 13h30
Match U14 R1
GF38/AS ST ÉTIENNE à 17h00

STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 3 octobre 2020
Plateau U11 GF38 2/FC MISTRAL/
US SASSENAGE à 10h30
Match U15 Filles
GF38 3/FC 2 ROCHERS 2 à 14h00
Match U15 R1 GF38/AS ST ÉTIENNE à 17h00
dimanche 4 octobre 2020
Match Féminines U19 Nat.
GF38/FC TOULOUSE à 11h00

STADE ARGOUGES - TERRAIN SYNTHETIQUE

dimanche 4 octobre 2020

Match seniors D5

ASGD/FC CHAMPAGNIER 2 à 15h00

STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 3 octobre 2020

Match U13 USVO 2/FC SEYSSINS à 13h30

Match U13 USVO/FC SUD ISÈRE à 13h30

Match U15 D2

USVO/US LA MURETTE à 15h30

dimanche 4 octobre 2020

Match seniors D4

TURCS DE GRENOBLE/FC VINAY à 15h00

